

2024 – 2025
CONTRAT D'INSCRIPTION

NOM

PRENOM

DATE de NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL ET VILLE

TEL FIXE et/ou PORTABLE

MAIL (non professionnel)

PROFESSION du père ou de la mère
ou
Votre PROFESSION

Vous devez à l'inscription fournir un **certificat médical** précisant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique de l'équitation.

Si vous souhaitez sortir en compétition ce **certificat médical** doit préciser qu'il n'y a pas de contre indication à la pratique de l'équitation en compétition et fournir également, pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale.

Je soussigné(e).....certifie prendre connaissance et accepter le règlement intérieur. J'accepte également, après en avoir pris connaissance, les conditions de l'assurance individuelle du cavalier comprises dans la licence fédérale.

A SAULX les CHARTREUX le.....

SIGNATURE

2024 - 2025

REGLEMENT INTERIEUR

LES COURS SONT PAYABLES D'AVANCE,

ATTENTION VOUS VOUS ENGAGEZ POUR LA SAISON, SI VOUS NE VENEZ PLUS, VOUS NE SEREZ PAS REMBOURSES POUR AUCUNE RAISON QUE CE SOIT.

-AUCUN COURS NE POURRA ETRE PRIS SANS PAIEMENT PREALABLE,

- LES FORMULES DE 10, 20, 30, ou 60 HEURES NE SONT VALABLES QUE POUR LA SAISON 2024/2025

-LA SOMME DE LA PRESINSCRIPTION NE VOUS SERA PAS REMBOURSEE EN CAS DE DESISTEMENT

- LE PORT DE LA BOMBE AUX NORMES EUROPEENNES EST OBLIGATOIRE,

- IL EST INTERDIT DE FUMER OU DE VAPOTER DANS TOUTE L'ENCEINTE DU CLUB (cavaliers et accompagnants), AINSI QUE DE COURIR OU CRIER AUTOUR DU MANEGE,

- LE CLUB N'EST PAS RESPONSABLE DES ACCIDENTS QUI POURRAIENT SURVENIR AUX CAVALIERS EN DEHORS DES HEURES DE REPRISE,

- MERCI AUX VISITEURS DE NE PAS RENTRER DANS LES BOXES,

- NE PAS DONNER A MANGER AUX CHEVAUX ET AUX PONEYS,

- LES ECURIES SONT FERMEES LE LUNDI, hors vacances scolaires, (merci de laisser vos messages sur le répondeur),

- LES CHIENS SONT INTERDITS dans l'enceinte du club et dans la salle de club.

- LA LICENCE FEDERALE EST REMISE EN MAIN PROPRE.

- DROIT A L'IMAGE ET DONNEES PERSONNELLES

L'utilisateur ou son représentant légal autorise, sans réserve, l'établissement à prendre, détenir et diffuser son image (photos et vidéos) prise dans le cadre de la pratique équestre. Les images ou les vidéos sont acquises définitivement par l'établissement, quelle que soit la période d'utilisation et sans aucun paiement de la part de l'établissement.

L'établissement s'engage à utiliser ses images et vidéos dans le cadre de la promotion de ses activités et de ne pas en faire un usage commercial.

Fait à SAULX LES CHARTREUX en double exemplaire,

Date

SIGNATURE précédée de « lu et approuvé »

INFORMATIONS

LE REGLEMENT INTERIEUR DOIT ETRE RESPECTE

LE PORT DE LA BOMBE EST OBLIGATOIRE

ATTENTION !

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE
POUR AUCUNE RAISON QUE CE SOIT

LES FORFAITS ANNUELS SONT STRICTEMENT PERSONNELS ET NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE CEDES OU REMBOURSES.

LES COURS NE SONT PAS RATTRAPABLES SAUF 4 MAXIMUM PAR SAISON SANS CERTIFICAT MEDICAL DANS LA MESURE DES PLACES DISPONIBLES ET S'ILS ONT ETE DECOMMANDES MINIMUM 24H A L'AVANCE.

LES FORMULES DE 10H ou 20H ou 30H ou de 60H SONT VALABLES DE SEPTEMBRE A JUILLET DE LA SAISON EN COURS

TOUTES LES ABSENCES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES NE SONT PAS RATTRAPABLES

LES COURS NON DECOMMANDES AU MINIMUM 24H A L'AVANCE PAR MAIL OU SMS VOUS SERONT COMPTES ET NON RATTRAPABLES.

LA DIRECTION
ECURIES SOPHIE MARCHAND

DATE
NOM Prénom

Marquer « lu et approuvé »

Fait en double exemplaire
SIGNATURE